

**RESULTATS DEFINITIFS DES ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022  
DANS LA FONCTION PUBLIQUE**

**FORCE OUVRIERE CONFORTE SA 3<sup>ème</sup> PLACE DANS LA FONCTION  
PUBLIQUE TERRITORIALE**

La Direction générale des collectivités territoriales a communiqué les résultats définitifs des élections professionnelles.

Ces résultats confortent Force Ouvrière à la 3<sup>ème</sup> place avec le même pourcentage qu'en 2018. Nous remercions l'ensemble des agents publics d'avoir voté pour les listes FO. Ce résultat récompense les syndicats et les militants, adhérents et sympathisants qui se sont totalement impliqués dans ces élections. Sans aucun doute c'est également la reconnaissance du travail effectué pendant le mandat et du bien-fondé des revendications et positions de notre organisation syndicale.

Fort de ces résultats, nous restons mobilisés sur nos revendications pour l'augmentation des salaires, l'amélioration des conditions de travail, de meilleurs déroulements de carrières et pour combattre la remise en cause de nos droits à la retraite.

**Force Ouvrière prend la deuxième place dans la fonction publique**

Les bons résultats enregistrés par Force Ouvrière à l'occasion de ces élections, premier à l'État, second à l'Hospitalière et troisième à la Territoriale permettent à notre organisation syndicale de prendre la deuxième place dans la fonction publique au détriment de la CFDT.

Plus que jamais, le syndicalisme libre et indépendant qui porte des revendications claires dans leurs intérêts est reconnu par les agents publics.

Ce scrutin démontre ce que nous redoutions, une baisse de la participation de 6% et fait apparaître de gros dysfonctionnements dans l'organisation des élections. Par ailleurs, il confirme notre opinion sur le vote électronique, source de dysfonctionnement, de distorsion des votes et de baisse de la participation.

Par leur manque de rigueur dans l'organisation de ces élections, des élus locaux ont bafoué la démocratie sociale et ont été irrespectueux du travail et de l'investissement des militants syndicaux qui se sont impliqués pleinement dans ces élections. La libre administration ne doit pas être permissive, la République est sociale, elle doit être respectée et renforcée.

Les politiques n'admettraient pas que la même chose soit faite pour leurs élections !

Plus que jamais, Force Ouvrière exige que soit réintroduit dans les textes l'obligation d'un deuxième tour lorsqu'il n'y a pas 50% de votants localement comme cela existait auparavant.

Le secrétariat fédéral

Paris, le 19 décembre 2022